

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE456

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 36

À l'alinéa 49, substituer aux mots :

« pas faire l'objet »

les mots :

« faire l'objet ni ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.